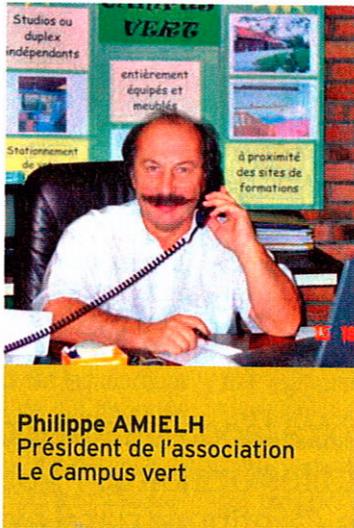


TRIBUNE

L'association Le Campus vert permet à des étudiants de se loger et à des agriculteurs de s'assurer un complément de revenus. Des rencontres qui créent de nouveaux liens entre ville et campagne.



Philippe AMIELH
Président de l'association
Le Campus vert

Le Campus vert
175 route d'Estaires
62138 Violaines
Tél.: 0 879 573 366
L'association édite
une revue trimestrielle
« L'Écho du campus »,
disponible sur son site
www.campusvert.com

Des étudiants se logent dans les fermes

C'est un projet que nous avons lancé en 1995 et, de 15 étudiants hébergés en 1996, nous sommes passés à 300 aujourd'hui. Dans un premier temps, nous avons mené notre projet de façon expérimentale dans la région Nord-Pas-de-Calais. Tout a commencé à Béthune avec un groupe d'agriculteurs décidés à diversifier leurs activités, d'où l'idée de proposer des logements étudiants à la ferme. En aménageant des studios dans d'anciens bâtiments de leurs fermes, les agriculteurs maintiennent et valorisent leur patrimoine agricole, tout en offrant aux étudiants cherchant un logement des conditions de vie et de travail de qualité. Et cela, à des prix modérés, bien sûr. Seule contrainte, il ne faut pas que les logements soient à plus de vingt minutes du lieu d'étude. Nous disposons d'une centrale de réservation qui nous permet de réguler l'offre et la demande. Actuellement, pour quatre demandes, nous avons une offre. Mais au-delà de la question du logement et de l'aspect financier de notre démarche, nous voulons permettre à des personnes de se rencontrer et de recréer du lien social entre deux mondes qui ne se connaissent pas toujours.

Répondre à la question de l'hébergement étudiant n'est pas notre seule préoccupation, nous voulons y ajouter de la convivialité. Par exemple, chaque propriétaire s'engage, en signant le cahier des charges de l'association, à offrir aux étudiants des activités de loisirs et de services (mise à disposition de vélos, paniers de la ferme, pêche, prêt de matériel pour réparer un véhicule...). Certains travaux peuvent être aussi proposés par les propriétaires : ramassage de légumes, garde d'enfants, aide aux devoirs. La charte invite aussi les uns et les autres à partager au moins quatre repas par an. Pour beaucoup d'étudiants, cet aspect convivial est un plus qui les fait choisir notre formule. L'éloignement de la ville n'est pas un problème pour eux, bien au contraire, car ils nous disent avoir l'impression d'être en vacances. Quant au calme, il permet de mieux travailler, selon eux. Les agriculteurs qui adhèrent à notre association peuvent bénéficier d'aide financière pour rénover leurs bâtiments, mais, en contrepartie, ils doivent les louer au moins pendant dix ans.

Fort de notre expérience dans la région du Nord-Pas-de-Calais, nous sommes aujourd'hui également présents en Bretagne et en Picardie. À terme, nous souhaitons pouvoir nous implanter dans toute la France.



Avec cette tribune proposée à des associations à but humanitaire se dessine un paysage de la solidarité en France et dans le monde.